

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 11 avril 2018

Déclaration d'Utilité Publique sur les LGV au sud de Bordeaux : Le Conseil d'Etat rejette des recours en annulation

Déclaration commune de Carole Delga, Georges Méric et Jean-Luc Moudenc

« La décision du Conseil d'Etat marque une avancée majeure pour les projets de LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax.

C'est une bonne nouvelle qui conforte le collectif formé par nos collectivités et le travail commun fourni pour défendre ces projets aux côtés de l'Etat.

En reconnaissant l'intérêt public que présentent ces projets pour l'aménagement du territoire, le Conseil d'Etat réaffirme toute la crédibilité des LGV que nous défendons avec constance et unité depuis plusieurs années.

Cette décision renforce encore la solidité du projet de Ligne ferroviaire à Grande Vitesse entre Bordeaux et Toulouse » ont déclaré Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Georges Méric, Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, Maire de Toulouse.

Contacts presse

Toulouse Métropole : **Gérald BEGIN** - 05.61.22.21.47

Conseil Départemental de la Haute-Garonne **Cécile VAN DE KREEKE** - 05 34 33 33 72

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : **Frédéric NEUMAN** - 07.76.70.16.73

Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).